

Association canadienne des radiologistes

Déclaration relative aux changements dans la prestation des services de santé au Canada

mars 14, 2023

La prestation de services de santé dans des établissements privés à but lucratif fait l'objet d'un débat continu dans la politique canadienne en matière de santé. La position de l'Association canadienne des radiologistes (CAR) à cet égard est que la prestation de services d'imagerie médicale dans une variété de contextes cliniques présente un intérêt. Dans le domaine de la radiologie, il existe des modèles dans de nombreuses provinces qui offrent des services d'imagerie médicale à l'extérieur des hôpitaux, notamment des services de radiographie, d'IRM, de tomographie et d'échographie. En offrant aux patients la possibilité de passer des examens dans divers milieux, nous pouvons améliorer l'accès aux soins, réduire le fardeau que représente la maladie et diminuer les exigences administratives imposées aux hôpitaux, tout en maintenant un engagement envers des soins de haute qualité.

Il est impératif de respecter les normes nationales de qualité, quel que soit le lieu où les patients reçoivent des soins d'imagerie. À cette fin, la CAR produit des lignes directrices nationales en matière de pratique clinique et relatives aux demandes d'examen afin de s'assurer que la population canadienne reçoit des soins d'imagerie fondés sur des données probantes et qu'elle peut profiter pleinement des compétences et de l'expertise des radiologistes. Grâce à son travail d'agrément des modalités d'imagerie, la CAR favorise l'assurance qualité et l'amélioration de la qualité de la prestation des services d'imagerie, tout en créant une infrastructure qui facilite la collecte et le regroupement des données afin d'améliorer le système de santé.

Les préoccupations concernant les répercussions des changements dans la prestation des services de soins de santé sur les ressources en personnel sont valables et mettent en évidence la pression existante sur l'ensemble du système. La pénurie actuelle de technologues en radiation médicale et en échographie dans l'ensemble du pays atteint des niveaux quasi critiques. Nous devons nous assurer qu'il y a suffisamment de ressources humaines en santé. Les changements dans le modèle de prestation de certains services chirurgicaux auront une incidence sur la demande d'imagerie diagnostique, ce qui entraînera une augmentation correspondante de la pression sur la capacité des services de radiologie, des cliniques et des ressources humaines. Nous devons développer des mécanismes et des mesures pour garantir que les patients reçoivent les soins de qualité qu'ils méritent, quel que soit le lieu où est pratiquée l'imagerie.

L'amélioration de l'accès à des soins d'imagerie médicale de haute qualité est notre principale priorité. La CAR continue de plaider en faveur du renforcement de nos services de radiologie et de nos mécanismes de prestation afin que tous les patients aient accès en temps opportun à des soins d'imagerie de haute qualité. Nous pouvons améliorer l'accès aux services d'imagerie :

1. En investissant dans des équipements d'imagerie médicale qui seront distribués aux provinces sur une base par habitant par le biais du Transfert canadien en matière de santé.

2. En demandant au gouvernement fédéral de collaborer avec les différentes parties prenantes de la radiologie afin de mettre en œuvre une stratégie en matière de ressources humaines en santé, notamment en embauchant davantage de technologues en radiation médicale et en échographie pour contribuer à réduire les longs délais d'attente et à faire face à l'afflux de patients dans le système.
3. En mettant en œuvre un programme national de demande d'examen en ligne (aide à la décision clinique) pour fournir aux professionnels de la santé un meilleur accès aux lignes directrices en matière d'imagerie médicale afin de s'assurer que les patients reçoivent le bon test d'imagerie au bon moment.
4. En exploitant les applications d'intelligence artificielle canadiennes pour établir des priorités stratégiques en matière de ressources humaines, de technologies et d'infrastructures de santé pour l'imagerie médicale au Canada.

De plus amples renseignements sur ces recommandations figurent dans le [Mémoire prébudgétaire 2023 de la CAR](#) et dans notre rapport intitulé [Améliorer l'accès de la population canadienne à des soins d'imagerie vitaux](#).

Déclaration approuvée par le Conseil d'administration de la CAR : le 21 février 2023

